



Fenêtre de mes voisins sur ma cour

Par **didikinkin**, le **12/08/2008** à **17:21**

bonjour

je suis propriétaire d'un appartement avec une cour privative, or s'agissant de vieille construction ma voisine a la fenêtre de son salon qui donne sur ma cour et étant directement en face de la fenêtre de ma chambre. Le problème est qu'il s'agit d'une personne très curieuse et collée tout le temps devant à sa fenêtre pour scruter nos moindres faits et gestes.

quelles sont nos possibilités en ce qui concerne le vis à vis?

suis-je dans mon droit si je mets une plaque en plastique opaque devant le 1/4 de sa fenêtre ce qui lui permettrait d'avoir de la luminosité tout en respectant mon intimité?

cordialement

Par **Tisuisse**, le **13/08/2008** à **12:01**

De quand datent les immeubles ? La fenêtre est-elle récente ou est d'origine à la construction ?

Pour conserver votre intimité, il vous faudra intenter une action par voie judiciaire afin de lui imposer les vitres opaques et une fenêtre non ouvrante.

Le tribunal d'instance sera compétent pour cela. C'est à elle de faire ces travaux et non à vous sauf si vous êtes propriétaire de l'appartement occupé par cette voisine un peu trop curieuse.